

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans. Département de l'Agriculture des Etats-Unis. L'échéance à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1908.

Table with 5 columns: STATIONS, Pleine hauteur à la rive, pieds, Ligne de danger, Hauteur, pieds, Changements dans les dernières 24 heures.

OKRA

ÉVAPORÉ DE BRADFORD NOUVELLE RÉCOLTE. FRAIS, CROQUANT, DÉLICIEUX, INDISPENSABLE POUR SOUPES ET GOMBOS.

En vente chez tous les épiciers de première classe H. T. COTTAM & CIE. Agents en Gros.

Devant le grand jury fédéral.

Le grand jury fédéral a ouvert une enquête sur l'envoi de lettres de menaces qui, depuis plusieurs années, sont envoyées à nombre de résidents respectables de Jackson, Louisiane.

Les lettres anonymes envoyées à Jackson ont été de nature obscène et on ne sait si les autorités pourraient en poursuivre le ou les auteurs, au cas où ils seraient découverts.

Il est probable que d'autres témoins de Jackson seront prochainement appelés à déposer.

Les lettres anonymes envoyées à Jackson ont été de nature obscène et on ne sait si les autorités pourraient en poursuivre le ou les auteurs, au cas où ils seraient découverts.

Des inspecteurs ont été installés fréquemment et la permanence à Jackson, mais n'ont absolument rien découvert. Il faut cependant qu'il y ait du nouveau pour que le grand jury fédéral s'occupe de cette affaire.

Volour identifié. George McCallum, un nègre arrêté l'autre nuit par les agents Charles Boy et John Cotton, a été identifié hier matin comme l'individu qui a brisé une vitrine du magasin de A. Bertoune, rue Dryades, il y a quelques jours, et y a pris divers objets.

McCallum demeure rue Claiborne, 1312, et il a été reconnu par ses employés d'un car qui passait au moment où il brisait la vitrine. Il aura à répondre à l'accusation de vol avec effraction.

INCENDIE. Hier matin de bonne heure un incendie a endommagé le cottage double portant les numéros 1015 et 1017 de la rue Marais. Les dégâts au bâtiment sont d'environ \$200. Quant aux meubles ils ont souffert pour \$100.

Le cottage, qui est estimé \$2,500, est occupé par Miss Lydia M. Wright et Henri Canouze. Le feu a été causé par une lampe à kérosène qui a fait explosion dans l'appartement de Miss Wright.

La loi contre les fraudes alimentaires. La nouvelle loi contre les fraudes alimentaires, dite "pure food and drug law", dont le bureau de santé d'état a préparé les règlements, entrera en vigueur le 1er janvier prochain dans toute la Louisiane.

Orfila condamné à la prison. Henry Orfila, un jeune homme convaincu il y a quelques temps de vol par un jury, a été condamné à six mois de prison par le juge Christian.

Vois de viande. Anthony Mangiarini, qui tient un débit de viande au marché Méhul, a été victime de plusieurs vols ces jours derniers. Il s'est plaint à la police et les agents de service dans le quartier ont reçu l'ordre d'exercer une surveillance particulière sur le marché Méhul.

INJECTION BROU. Cas les plus obstinés. Remède souverain pour guérir les maux de gorge, la toux, le catarrhe, etc.

Les propriétés de la Banque Coloniale.

Les receveurs nommés récemment pour prendre charge des affaires de la Coloniale Bank and Trust Co. et les liquidier, ont adressé hier à la cour civile de district une requête pour obtenir la remise des propriétés de ladite compagnie.

Ces propriétés sont entre les mains de liquidateurs élus à une réunion des actionnaires tenue avant la nomination de receveurs par le tribunal.

Ces actionnaires sont MM. J. N. Roussel, J. A. Sallings et J. U. Adams, et ils refusent, paraît-il, de remettre tout ce qui possède la Banque Coloniale à MM. Jules F. Meunier et T. W. Danziger, receveurs.

DECES. DASTÉ. Décédé le 2 décembre 1908 à 4-20 P. M. JEAN DASTÉ, âgé de 61 ans, 9 mois, natif de Tarnac, France, et résident de cette ville depuis 45 ans.

Funérailles le 4 décembre 1908 à 2 heures P. M., au domicile défunt, 2621 rue Colling, sans frais.

Le journal du département de Gère France sera prêt de reproduction cet après-midi.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres.

No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue St Remparts PHONE 326-2600-600

PHONE 326-2600-600 EMILE LABAT (Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

No 1306 AVENUE NORD REMPARTS Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Fêtes, etc.

LA GERMAN-AMERICAN SAVINGS BANK & TRUST CO.

622 RUE DU CANAL. La Banque d'Épargne de la rue du Canal.

1er juillet - 6e - mar les dim

AMUSEMENTS THE RED MILL. Production de Charles Billingsham. Par Henry Russell et Victor Herbert. Compagnie de Soixante.

Opheum THEATRE 333 VAUDEVILLE AVENUE. FIFTY DOLLARS. Pièce en 3 Actes, avec Harrison Hester.

DAUPHINE THEATRE LESTER LOMGAN STOCK CO. "FABIO ROMANO."

GREENWALL THEATRE. "BON TONS". Dim. Mat. 6 déc. - Bowery Burlesques

SALLE DE BILLARDS MILLER. Parties entre Experts Tous les Soirs.

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES. Le Restaurant de l'Hotel St-Charles.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AMUSEMENTS HUMAN HEARTS. Présentant les Artistes de la Saison.

"UNCLE TOM'S CABIN". Présentant les Artistes de la Saison.

100--SHUBERT. Grand Divertissement de Tableaux.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

BUREAU DE SANTÉ.

Mariages, Naissances, Décès.

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Filippe Pumo à Francisca Licursi, Jos. H. Carter à Margaret Monjour, Joseph Paron à Evelyn Washington.

NAISSANCES.

Mmes Louis P. Calcas, un garçon; Harold Martin, une fille; Arthur M. Stumpf, un garçon; Jos. A. Hardy, une fille; John Tétard, une fille; Carmelo Fayano, une fille; Louis Lacroix, une fille; Geo. Wendling, un garçon.

DECES.

Herman Weil, 64 ans, 6 Rosa Park; Marie C. Lamotte, 93 ans, 312 Marais; Laura Moore, 61 ans, 430 Constance; Barbara E. Salles, 43 ans, 626 Louisa; Vve Pauline Alcier, 69 ans, 2904 St Pierre; Wm Warner Jr, 14 ans, 1439 Euterpe; Nancy Johnson, 26 ans, 2214, 7me; W. T. Land, 8 ans, Hôpital Charité; Michael J. Kaiser, 62 ans, Hôpital de Charité; Alton L. Busch, 1 jour, 406 Ereret; enfant de Mme Walter Camp, 3 heures, 2402 Lapeyrouse; Bartoloméy Nelder, 3 semaines, 1122 N. Galvez; John Louis, 18 ans,

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Bennett and Witt vs. James Graham, réclamation de \$108.66 sur un compte courant.

H. T. Cottam and Co. vs. Derbes Bros. Co. et Peter Jung Jr., réclamation de \$616 sur des billets.

Paper Mills Co. vs. Dixie Laundry Co., réclamation de \$181.06 sur un compte courant.

Daniel Farrow vs. Joseph Farrow et al. demande de partage.

Wm. Soullant vs. Ernestine Bawens, séparation de corps et de biens.

Successions ouvertes: Margaret Thomas, Francis Gibson.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUOIN.

Comparutions: Alphonse Millet, port d'arme cachée; Emile Baocaras, actes de violence; Peter Holland, violation de l'acte 84 de 1908; Wm Wild, blessure.

Condamnation: Tim Hawkins, larcin, six mois de prison; Acquitté: Will Curtis, objets volés en sa possession.

A la Cour Fédérale.

John F. McGuire et Frank G. Gannon, respectivement mécanicien et chauffeur d'une locomotive de manœuvre de la compagnie de Louisville et Nashville qui a démolé une voiture des postes et y a quelques mois, ont plaidé coupable hier devant le juge Saunders, à la cour de circuit des Etats-Unis, d'obstruction à la circulation de la maille, tout en ayant déclaré qu'il ne s'agissait que d'un accident.

Le juge les a condamnés à \$10 d'amende chacun.

Willie Smith, un stévedore, a admis qu'il avait fait transférer d'un quai à un autre le vapeur "Gertie", qui était sous le coup d'une saisie ordonnée par le tribunal, mais comme il n'avait nullement l'intention de violer la loi il n'a été condamné qu'à une amende de \$10.

Le capitaine W. F. Spence, commandant du remorqueur "Willmo", qui a déplacé le vapeur, a été exonéré.

A la Seconde Cour de Recorder.

L'installation du recorder de la seconde cour, M. Charles Gauthreaux, lundi prochain, marquera l'entrée en fonctions d'un personnel entièrement nouveau.

Le greffier sera M. Dave Dessauer, ancien membre de la législature de la Louisiane, en remplacement de M. Thos. Hauer. M. Walter Laroque remplacera M. James Taylor au poste de sténographe, et M. Albert Blancher, autrefois du bureau de santé, sera commis aux accusations en remplacement de M. Félix Gonzales.

M. Dominique Ousselt est désigné comme commis aux cautions à la place de M. William Imboe, et le "porter" George Brinckman sera remplacé par Frank Doran.

Le service de police de la cour sera fait par le capitaine Robert Clavin et les agents Félix Vauchelin, John Peyrou et John Lord.

Très prochainement M. John C. Crimen sera renommé recorder adjoint.

La loi contre les fraudes alimentaires.

La nouvelle loi contre les fraudes alimentaires, dite "pure food and drug law", dont le bureau de santé d'état a préparé les règlements, entrera en vigueur le 1er janvier prochain dans toute la Louisiane.

Des brochures contenant le texte de la loi, son interprétation par les autorités sanitaires et les règlements établis sont actuellement distribuées par les soins du bureau de santé d'état. Les fonctionnaires sanitaires des paroisses en recevront afin qu'ils puissent convenablement faire exécuter la loi.

Orfila condamné à la prison.

Henry Orfila, un jeune homme convaincu il y a quelques temps de vol par un jury, a été condamné à six mois de prison par le juge Christian.

Vois de viande.

Anthony Mangiarini, qui tient un débit de viande au marché Méhul, a été victime de plusieurs vols ces jours derniers. Il s'est plaint à la police et les agents de service dans le quartier ont reçu l'ordre d'exercer une surveillance particulière sur le marché Méhul.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

Elle reconnaît sans peine la pauvre manne ou sa marâtre était morte.

Elle reconnaît sans peine la pauvre manne ou sa marâtre était morte—car n'était-ce pas ce que l'ancienne servante de l'ambassade de Montier avait été pour elle?

Il compte sur une sorte de recours en grâce, et il se dit: —Attendez!

XXXVII EN VOYAGE

Le lendemain de cette exécution, Jacques Roussel et Noëlla quittèrent l'ambassade de Montier et le père Josephin, après avoir donné des instructions pour acheter et faire relever de ses ruines la chaumière de Marthe Looze et la transformer en un chalet solide et gracieux où la pauvre servante de Marthe pourrait finir ses jours.

Noëlla avait dit en partant au père Josephin qui l'avait vue toute petite: —Nous reviendrons! Elle s'en allait avec son porteur pour lequel elle se prenait d'une tendresse d'enfant et se dirigeait vers Tarin, pour se rendre à Florence, où ils devaient visiter le village où elle avait si misérablement passé quatre années près de Tonia Rizzo.

Il le retrouvèrent tel qu'elle l'avait quitté douze ans plus tôt. San Paolo est un amas de maisons basses, dont la plupart sont habitées par de pauvres gens à quelque distance du mont Fattoria.

Elle reconnut sans peine la pauvre manne ou sa marâtre était morte—car n'était-ce pas ce que l'ancienne servante de l'ambassade de Montier avait été pour elle?

Il se souvenait aussi bien de l'enfant qu'il avait vu tant de fois qu'elle se souvenait de lui.

Il remit à Jacques Roussel les quelques papiers que Tonia Rizzo lui avait confiés.

Malgré les années écoulées, Noëlla fut reconnue par quelques-uns de ses voisins.

Un vieillard lui dit: —Tout le monde vous aimait à San Paolo! Comme vous voilà belle aujourd'hui! Ah! vous en avez eu de ces mauvais jours! Povera!.....

Le prêtre causait avec elle en italien.

Elle oubliait ses chagrins en se trouvant sous le beau ciel de la Toscane.

Il lui disait: —Vous étiez déjà une petite mnisianina! Oh vous ferait par fois à travailler rudement! Comme je vous plaignais!

Cariassims! La nouvelle de son arrivée résonnait répandue.

Elle fut entourée, mêlée! Lorsqu'elle quitta ses lieux qui réveillaient en elle tant de vi-

Elle reconnaît sans peine la pauvre manne ou sa marâtre était morte.

Elle reconnaît sans peine la pauvre manne ou sa marâtre était morte—car n'était-ce pas ce que l'ancienne servante de l'ambassade de Montier avait été pour elle?

Il compte sur une sorte de recours en grâce, et il se dit: —Attendez!

XXXVII EN VOYAGE

Le lendemain de cette exécution, Jacques Roussel et Noëlla quittèrent l'ambassade de Montier et le père Josephin, après avoir donné des instructions pour acheter et faire relever de ses ruines la chaumière de Marthe Looze et la transformer en un chalet solide et gracieux où la pauvre servante de Marthe pourrait finir ses jours.

Noëlla avait dit en partant au père Josephin qui l'avait vue toute petite: —Nous reviendrons! Elle s'en allait avec son porteur pour lequel elle se prenait d'une tendresse d'enfant et se dirigeait vers Tarin, pour se rendre à Florence, où ils devaient visiter le village où elle avait si misérablement passé quatre années près de Tonia Rizzo.

Il le retrouvèrent tel qu'elle l'avait quitté douze ans plus tôt. San Paolo est un amas de maisons basses, dont la plupart sont habitées par de pauvres gens à quelque distance du mont Fattoria.

Elle reconnut sans peine la pauvre manne ou sa marâtre était morte—car n'était-ce pas ce que l'ancienne servante de l'ambassade de Montier avait été pour elle?

Il se souvenait aussi bien de l'enfant qu'il avait vu tant de fois qu'elle se souvenait de lui.

Il remit à Jacques Roussel les quelques papiers que Tonia Rizzo lui avait confiés.

Malgré les années écoulées, Noëlla fut reconnue par quelques-uns de ses voisins.

Un vieillard lui dit: —Tout le monde vous aimait à San Paolo! Comme vous voilà belle aujourd'hui! Ah! vous en avez eu de ces mauvais jours! Povera!.....

Le prêtre causait avec elle en italien.

Elle oubliait ses chagrins en se trouvant sous le beau ciel de la Toscane.

Il lui disait: —Vous étiez déjà une petite mnisianina! Oh vous ferait par fois à travailler rudement! Comme je vous plaignais!

Cariassims! La nouvelle de son arrivée résonnait répandue.

Elle fut entourée, mêlée! Lorsqu'elle quitta ses lieux qui réveillaient en elle tant de vi-

Elle reconnaît sans peine la pauvre manne ou sa marâtre était morte.

Elle reconnaît sans peine la pauvre manne ou sa marâtre était morte—car n'était-ce pas ce que l'ancienne servante de l'ambassade de Montier avait été pour elle?

Il compte sur une sorte de recours en grâce, et il se dit: —Attendez!

XXXVII EN VOYAGE

Le lendemain de cette exécution, Jacques Roussel et Noëlla quittèrent l'ambassade de Montier et le père Josephin, après avoir donné des instructions pour acheter et faire relever de ses ruines la chaumière de Marthe Looze et la transformer en un chalet solide et gracieux où la pauvre servante de Marthe pourrait finir ses jours.

Noëlla avait dit en partant au père Josephin qui l'avait vue toute petite: —Nous reviendrons! Elle s'en allait avec son porteur pour lequel elle se prenait d'une tendresse d'enfant et se dirigeait vers Tarin, pour se rendre à Florence, où ils devaient visiter le village où elle avait si misérablement passé quatre années près de Tonia Rizzo.

Il le retrouvèrent tel qu'elle l'avait quitté douze ans plus tôt. San Paolo est un amas de maisons basses, dont la plupart sont habitées par de pauvres gens à quelque distance du mont Fattoria.

Elle reconnut sans peine la pauvre manne ou sa marâtre était morte—car n'était-ce pas ce que l'ancienne servante de l'ambassade de Montier avait été pour elle?

Il se souvenait aussi bien de l'enfant qu'il avait vu tant de fois qu'elle se souvenait de lui.

Il remit à Jacques Roussel les quelques papiers que Tonia Rizzo lui avait confiés.

Malgré les années écoulées, Noëlla fut reconnue par quelques-uns de ses voisins.

Un vieillard lui dit: —Tout le monde vous aimait à San Paolo! Comme vous voilà belle aujourd'hui! Ah! vous en avez eu de ces mauvais jours! Povera!.....

Le prêtre causait avec elle en italien.

Elle oubliait ses chagrins en se trouvant sous le beau ciel de la Toscane.

Il lui disait: —Vous étiez déjà une petite mnisianina! Oh vous ferait par fois à travailler rudement! Comme je vous plaignais!

Cariassims! La nouvelle de son arrivée résonnait répandue.

Elle fut entourée, mêlée! Lorsqu'elle quitta ses lieux qui réveillaient en elle tant de vi-

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Ernest Vignau.